Mathias De Brito, l'appel de la forêt.

p. 5

2º budget participatif: à vous de jouer! p. 12





UN CŒUR DE VILLE
QUI BAT

bourgenbresse.fr

N°279 NOV-DÉC 2023





Édito.

Sommaire.

TÊTES D'AFFICHE.

- 4 Victoire Riche, mousquetaire au féminin.
- 5 Cécilia Stevens, le jardin en partage.

GÉOLOCALISÉS.

6 Nouvelle adresse pour les Restaurants du Cœur.

GRAND FORMAT

8 Un cœur de ville qui bat.

PETITS FORMATS.

- 12 2° budget participatif : à vous de jouer !
- 14 Le covoiturage facilité.

ÇA, C'ÉTAIT AVANT.

16 Le cimetière à livre ouvert.

TRIBUNE.

18 L'expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC!

19 Bourg en images.



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE PRÉSIDENT DE GRAND BOURG AGGLOMÉRATION CONSEILLER RÉGIONAL ALIVEDGNE-DHÔNE-ALDES

MAINTENIR LE CAP

Chacun en fait le constat au quotidien : l'inflation reste forte. Elle touche bien sûr les ménages, les entreprises. Elle touche aussi la Ville.

Contrairement aux particuliers et aux petites communes, la Ville ne bénéficie pas de bouclier tarifaire. Comme toutes les villes, Bourg fait donc face, seule, aux conséquences de la hausse des prix de l'énergie depuis le début de la guerre en Ukraine: Bourg a ainsi vu sa facture de gaz multipliée par trois en deux ans malgré ses efforts de sobriété. L'inflation impacte toutes les dépenses. Les mesures en faveur du pouvoir d'achat des agents décidées par le gouvernement, qui sont nécessaires évidemment, pèsent lourdement sur le budget municipal. En résumé sur l'énergie, l'État laisse les villes moyennes comme Bourg-en-Bresse se démener seules et pour les salaires des fonctionnaires, l'État décide d'une hausse, mais c'est la Ville qui doit faire les chèques à la fin du mois. Sans aucun accompagnement.

L'État n'est donc pas au rendez-vous. Certes, et chacun l'a remarqué, la taxe foncière payée par les ménages a été augmentée par le Parlement du niveau de l'inflation. Si vous payez plus d'impôts, c'est en raison d'une décision nationale. Mais cette part ne représente que 30 % de nos recettes globales. 60 % dépendent des dotations et compensations dues par l'État : or, l'État refuse d'indexer ces sommes. La conséquence est claire : ces chocs extérieurs et ces décisions de l'État mettent les finances municipales sous pression. Jusqu'à présent, en 2022 et en 2023, la bonne tenue de notre budget, les mesures fortes de sobriété énergétique et le plan d'économie sur les actions de la Ville ont permis d'amortir ces hausses importantes de nos charges. La gestion responsable du budget municipal ces dernières années a été décisive pour assurer les services publics du quotidien et investir fortement et toujours plus pour les Burgiens. Mais la situation se tend pour 2024.

Face à la crise, reculer sur les services publics serait une erreur : écoles, petite enfance, soutien aux associations, solidarité, sécurité et tranquillité doivent être assurés et le seront. Investir pour la transition et la transformation de Bourg aussi. Pour maintenir ce cap, il nous faudra être encore plus exigeants sur les comptes publics, tant côté dépenses que côté recettes. Nous saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer notre action à votre service sans compromettre l'avenir. Ce sera l'enjeu des mois à venir.

La Ville restera mobilisée, au service de tous.



Directeur de la publication: Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. Rédacteur en chef: Slim Mazni. Journalistes: Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. Photo Une: Arcom Design. Service communication: Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, quartier Bourg-Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone: 0.4 74 45 70 01, communication@bourgenbresse.fr. Conception: & Magazine Prépresse: Anne Claudel. Impression: Comimpress. Distribution: Médiapost.
Tirage: 27 400 exemplaires. Dépôt légal: ISSN-0767-967X. Magazine lu par la Bibliothèque sonore. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.

MPRIM'VERT*



Diplômée d'HEC Victoire Riche est à la tête de l'Intermarché de Bourg. Membre du réseau Femmes chefs d'entreprises, elle transmet à celles qui n'osent pas se lancer, l'envie d'entreprendre.

Bio express

37 ans, mariée et maman de 3 enfants

2014 reprise, avec son époux, d'un 1^{er} Intermarché à Seurre

Janvier 2022 rachat de l'Intermarché de Bourg

Septembre 2023 ouverture de la boulangerie Marie Blachère

🛖 fcefrance.com

près une carrière dans le secteur du mariage et du e-commerce. la Burgienne Victoire Riche. née dans une famille de commerçants connus et son mari Thibaut, un Cambrésien, se jettent dans le grand bain de la distribution. Après avoir été aux manettes d'un premier supermarché à Seurre en Côte-d'Or, le couple aspire à revenir en Bresse. L'opportunité se présente de reprendre l'Intermarché de Bourg. En janvier 2022, le jeune couple succède à Caroline et Jean-François Rev. enfants des fondateurs. Pour donner un nouvel élan à l'enseigne créée en 1981. ils entament d'importants travaux qui viennent de s'achever. Le supermarché en ressort transfiguré. « Soucieux de développer un approvisionnement de proximité, nous avons créé une zone de marché qui met en avant les produits frais et locaux, travaillé sur l'écoresponsabilité pour limiter l'impact environnemental et

énergétique du magasin », s'enthousiasme Victoire. Jamais à court d'idées, le couple a aussi créé un drive, développé les animations, ouvert une boulangerie. Et 2024 continuera à apporter sont lot de nouveautés

FEMME DE RÉSEAU

Victoire concilie avec talent ses rôles de chef d'entreprise et de maman. « Avec Thibaut, nous codirigeons à la fois une famille et un supermarché. Ça oblige à se répartir les tâches au quotidien, mais c'est la clé d'une vie harmonieuse », souligne la trentenaire qui valorise l'entrepreneuriat au féminin aux côtés des 30 membres du réseau FCE de l'Ain. Au-delà des échanges d'expériences entre dirigeantes, l'association intervient dans les établissements scolaires pour diffuser l'esprit et la culture d'entreprendre auprès des 13-25 ans. « L'idée est de leur dire : si vous avez un projet, osez vous lancer. »



L'aménagement du jardin partagé du champ de Mars vient de s'achever. Imaginé par Cécilia. épaulée par un collectif de bénévoles du centre social Plateau-Gare, ce iardin extraordinaire. comme elle l'a dénommé, est l'un des 13 projets lauréats du 1^{er} budget participatif de la Ville (cf. p. 12), « C'est une fierté! Nous avons fait une bonne communication et les habitants ont adhéré », s'enthousiasme-t-elle. Petit à petit, le jardin de 180 m² prend vie. De premiers ateliers « création d'un hôtel à insectes », « épandage de terre »... ont été organisés. Prochainement une formation en permaculture va débuter. Semer, voir les plants grandir, permettre aux personnes qui en ont besoin de récolter... tout en créant du lien, telles sont les ambitions de ce potager urbain ouvert à tous. Le printemps venu, légumes, fleurs, petits fruits lui donneront des couleurs. Pour plus de convivialité, des tables et des chaises de récupération l'agrémenteront. Et tout autour, un verger, lui aussi lauréat du budget participatif, verra le iour.

> Centre social Plateau-Gare, 04 26 88 01 40



de l'Ain et chroniqueuse sur les ondes de Radio B. Mathilde Duchosal vient de sortir son premier roman Lettre anonume de Villebrune. Publié aux éditions ThoT, il débute dans le nord de la France à la fin du XIX^e siècle et embarque le lecteur au Québec sur les pas de trois destins qui finissent par se croiser. Pour l'écrivaine burgienne de 35 ans, passionnée de littérature et de sciences humaines, ce livre est l'aboutissement de dix ans d'écriture, « Avant de me lancer dans cette aventure éditoriale, j'ai rédigé des nouvelles, de la poésie. des contes pour enfants et participé à des concours d'écriture », précise Mathilde qui débute son roman « en 2018, pendant sa seconde grossesse ». Son manuscrit achevé, elle part en quête d'un éditeur. Après avoir essuyé plusieurs

> Lettre anonyme de Villebrune, éditions ThoT



séances de dédicace!

Bonus vidéo sur bourgenbresse.fr

refus, la maison ThoT réalise son rêve : place aux



L'APPEL DE LA FORÊT

Le mot : Forêt

Des écrans à la forêt. C'est le chemin atypique emprunté par Mathias De Brito. Après des études dans le cinéma d'animation, il ressent le besoin d'exercer une profession au plus proche de la nature. Très sensible à l'urgence climatique et marqué par les récents incendies, il choisit de se réorienter vers les métiers de la forêt. Mathias délaisse donc souris, claviers et écrans. Il rejoint l'Office national des forêts (ONF) de Bourg-en-Bresse pour y accomplir un service civique. L'été dernier, il a la charge de la sensibilisation des publics et accueille des écoles et des familles pour des charge de la sensibilisation des publics et accueille des écoles et des familles pour des temps de découverte de la forêt de Seillon. Chargé d'une enquête de satisfaction sur les équipements à disposition du public, il est également sollicité par Grand Bourg les équipements à disposition du public, il est également sollicité par Grand Bourg Agglomération dans le cadre d'un projet de fléchage des sentiers pour faire de Seillon au espace de promenade et de randonnée encore plus remarquable. Un espace de promenade et de randonnée encore plus remarquable. « C'était une expérience incroyable. » Conforté dans ses choix, Mathias se dirige maintenant vers un BTSA en gestion forestière.

Bonus vidéo sur bourgenbresse.fr

Géolocalisés.



ON COMPOSTE ENTRE VOISINS

Depuis plusieurs mois, le conseil citoyen Grande Reyssouze travaille avec l'Association des Usagers du Centre Social de la Reyssouze (AUCREY) à la mise en place d'un composteur collectif sur le quartier. Le 7 septembre dernier, les bacs ont été construits à proximité de la salle Blériot et de la médiathèque Césaire. Gérés par un collectif de conseillers citoyens et d'habitants du quartier, ils seront ouverts à des heures précises pour faciliter la gestion du dépôt des déchets. Vous souhaitez rejoindre l'aventure ? Retirez votre seau de compost au centre social de la Reyssouze et déposez votre compost aux horaires suivants :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h
- Jeudi de 8 h à 9 h
- Dimanche de 10 h 30 à 12 h

NOUVELLE ADRESSE POUR LES RESTOS

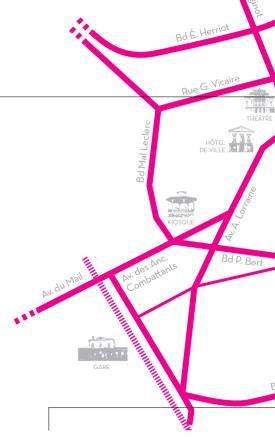
DU CŒUR

Après la rénovation des locaux du Secours Populaire, le nouveau centre de distribution des Restaurants du Cœur sera inauguré le 20 novembre avenue Amédée-Mercier à Bourg. Installé sur



l'ancien site Agri sud-est, le bâtiment a été entièrement réhabilité par la Ville pour un montant d'1,5 M€. Bien inséré dans l'environnement, facilement repérable grâce à une signalétique adaptée, il comprend des espaces réservés aux bénévoles, un entrepôt de stockage, des locaux destinés à la distribution aux bénéficiaires. Côté avenue, une aire de livraison a été aménagée et à l'arrière un parking réservé aux bénévoles et aux véhicules utilitaires a été créé. Ce coup de pouce de la Ville permet à l'association de dégager des moyens supplémentaires à destination des plus fragiles.

44, avenue Amédée-Mercier – Bus ligne 3 > Arrêt Baudières – 04 74 45 26 57





DANS LE GIRON DE LA VILLE

La Ville continue de développer des services publics accessibles et proches des Burgiens. Elle s'est substituée à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans la gestion des centres sociaux. Ces structures de proximité portent les services publics au plus près des habitants et leur donnent la parole. Après ceux de la Croix-Blanche et de la Reyssouze, celui des Vennes est passé en gestion municipale le 1° septembre. Toujours aux Vennes, l'Espace Petite Enfance du quartier est désormais intégré aux services de la Ville.

AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES SPORTS AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCA DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCA DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCE DARCHITECTURE JACQUES GERBE ET ASSOCIES AGENCA DARCHITECTURE J

L'AGGLOMÉRATION DÉMÉNAGE

Grand Bourg Agglomération intégrera, à l'horizon 2025, les anciens bureaux du Crédit Agricole boulevard Kennedy. Le siège de GBA sera ainsi plus visible et plus proche des habitants. Il sera plus écologique avec à la clé 70 % d'économies d'énergie. L'Agglomération saisit l'opportunité de réhabiliter ce bâtiment emblématique plutôt que de construire et optimise son fonctionnement en réunissant sur un même lieu les 230 agents répartis sur 4 sites. Cette opération permettra à Grand Bourg Agglomération d'être idéalement situé sur un axe très fréquenté et de rendre ses services facilement accessibles à l'ensemble de la population. Au total, 350 personnes travailleront dans l'immeuble. Les travaux ont déjà commencé. Livraison attendue pour l'été 2025.

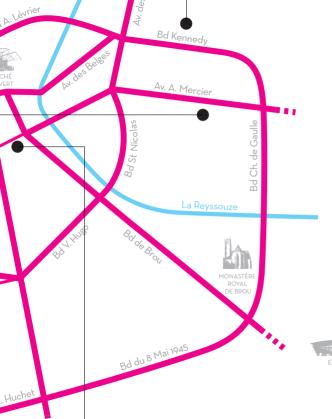
> Coût de l'opération : 16,3 M€ T.T.C.

La Traverse s'invite à Bourg

Il sera bientôt possible de flâner à vélo ou à rollers entre Saint-Trivier-de-Courtes et Saint-Just. Plusieurs sections de la Traverse sont actuellement en travaux. À Bourg, 3,5 km sont en cours d'aménagement entre l'avenue Amédée Mercier, Bouvent et la mairie de St-Just.

Courant 2024, les habitants de Grand Bourg disposeront d'une voie verte de 40 km en continu. Prochaine étape : Ceyzériat!



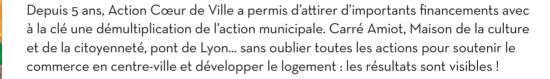




DU NEUF AUX BONS-ENFANTS

Les travaux ont commencé! La place des Bons-Enfants va bénéficier d'un lifting bienvenu. Agrandissement de l'aire de jeux pour les enfants, aménagement d'un espace cosy et convivial, plus de végétalisation : ces travaux vont embellir le secteur et renforcer l'attractivité de la place en donnant plus d'espace aux familles et aux enfants. Livraison en novembre 2023. Coût de l'opération : 350 000 € T.T.C.





Attractivité

UN CŒUR DE VILLE QUI BAT

Interview



<u>CLAUDIE</u> <u>SAINT-ANDRÉ</u>

MAIRE ADJOINTE À L'URBANISME ET À L'AMÉNAGEMENT

En 2023, Bourg amplifie la dynamique Action Cœur de Ville en la prolongeant.
L'occasion de lutter contre les logements vacants et de favoriser l'installation de commerces. »

> Quel bilan du dispositif Action Cœur de Ville dressez-vous? Il suffit de se promener dans Bourg pour mesurer l'ampleur du chemin parcouru. L'objectif était de rendre le centreville plus attractif, plus dynamique pour y attirer les commerces et les habitants, tout en valorisant notre patrimoine. Je crois pouvoir dire que nous ne sommes pas restés inactifs. Il y a ce qui est visible comme le Carré Amiot. le pont de Lyon, la rue de la République que la Ville a animée tout l'été avec les commerçants. Il y a aussi ce que nous percevons moins, mais qui participe à cet élan comme l'action en faveur du logement et les opérations de renouvellement urbain. Modernisé et agrandi, le centre-ville est aujourd'hui vivant et passant. C'est une satisfaction même s'il v a encore du travail devant

nous.

> Le logement et l'attractivité commerciale sont les priorités de ce programme. Comment se traduisent-elle?

La question du logement

est cruciale aujourd'hui. Le marché se grippe à l'échelle nationale et de plus en plus de ménages souffrent de ne pas pouvoir se loger correctement. Nous allons donc poursuivre l'action que nous avons engagée depuis plusieurs années pour remettre des logements sur le marché. Dans le même temps, nous avons 1500 logements vacants. Pour encourager les propriétaires à mettre ces biens à la location. nous avons donc voté en conseil municipal une taxe incitative. Ramener des habitants dans le centre-ville. embellir nos rues et les rendre aux piétons, c'est aussi d'une certaine manière dynamiser le commerce. Nous nous appuierons sur la SEM* Cœur de Ville. un

outil puissant qui nous permet de réaliser des opérations immobilières et de proposer les locaux commerciaux dans des lieux stratégiques de la

Comment va évoluer le dispositif Action Cœur de Ville ?

Nous avons décidé

d'élargir le périmètre d'action aux entrées de ville, plus particulièrement sur deux secteurs : le Peloux, puis boulevard Paul-Valéry et rue Tony-Ferret. Parallèlement, la Ville va poursuivre ses investissements sur des opérations d'envergure comme la rénovation du marché couvert. la nouvelle allée de Challes. le projet Joliot-Curie et l'aménagement de l'Hôtel-Dieu. En résumé, le dispositif Action Cœur de Ville nous permet d'agir plus vite et plus fort pour une transformation visible et rapide du centre-ville. *Société d'économie mixte

Action Cour de Ville

En chiffres

2018

Bourg-en-Bresse est choisie, aux côtés de 221 villes de France pour bénéficier du plan Action Cœur de Ville lancé par l'État pour dynamiser les centres de villes moyennes.

34

Proiets ont été lancés depuis 2018. Parmi eux. 25 sont achevés (Carré Amiot, pont de Lvon...) et 9 sont en cours (rénovation énergétique des écoles, reconfiguration de l'allée de Challes...)

26/09/23

le Conseil municipal valide l'avenant prolongeant jusqu'en 2026 le plan Action Cœur de Ville.

BOURG TRANSFORME L'ESSAI

Le plan Action Cœur de Ville est prolongé jusqu'en 2026 et élargi à de nouveaux quartiers. Les enieux de revitalisation que sont le logement. la mobilité. l'économie. l'attractivité commerciale, le patrimoine. les services et équipements publics... seront renforcés avec pour fil conducteur la transition écologique.

Logement

Construire et réhabiliter

De 2014 à début 2022, 1674 logements neufs ont été livrés à Bourg-en-Bresse dont 60 % entre 2019 et 2021. En centre-ville, l'offre de logements a augmenté au fil des ans et de nouvelles perspectives voient le jour grâce à l'Opération programmée de l'habitat et de Renouvellement urbain (OPAH-RU) portée par Grand Bourg Agglomération, avec l'appui de la Ville

L'OPAH-RU permet de lutter contre la vacance et de limiter l'étalement urbain. Elle est également un levier pour améliorer la performance énergétique des logements anciens, pour les mettre en conformité avec les besoins actuels et lutter contre le mallogement.

Au-delà des réhabilitations du parc ancien, de nouvelles constructions sont sorties de terre. Ainsi le tissu urbain s'est densifié avec la création d'immeubles en lieu et place de maisons individuelles déconstruites ou.



À la Madeleine, l'immeuble Cardinal s'ouvre sur le parc.

plus ponctuellement, grâce à des travaux de rénovation de bâtiments existants qui ont été transformés en logements.

Signe d'attractivité, dans le périmètre Action Cœur de Ville, 11 grands projets immobiliers privés, portés par des investisseurs différents*, viennent d'être achevés ou sont en cours de chantier.

* Cardinal, Vinci, Jouvent immobilier, Nexity, Sogeprom. Ydonna, Sully, Safilaf, Cogedim, Fontanel, Édouard Denis Promotion

DES RÉALISATIONS VISIBLES DANS L'ESPACE PUBLIC

La transition écologique en fil rouge

Bourg adapte le dispositif Action Cœur de Ville pour s'armer face au dérèglement climatique. Dans les années qui viennent, avoir un centre-ville agréable passera nécessairement par des logements et des bâtiments moins énergivores, des espaces de respiration pour les habitants et une mobilité décarbonée. Débitumisation des cours d'écoles et de l'espace public, création de voies cyclables, rénovation énergétique, ouverture de nouveaux parcs, renaturation de l'allée de Challes: la programmation 2023-2026 se verdit!



de photos de réalisations Action Cœur de Ville sur bourgenbresse.fr



Idéalement située le long de l'allée de Challes en pleine reconfiguration, la Maison de la culture et de la citoyenneté abrite, dans un bâtiment aux lignes contemporaines, la MJC, ALTEC et l'AGLCA

Économie

Un tissu commercial fort

Ces dernières années, les commerces des centres-villes en France ont été mis à rudes épreuves : concurrence des zones commerciales périphériques et du e-commerce, restrictions sanitaires, inflation et aujourd'hui baisse du pouvoir d'achat et faillites des grands groupes de prêt-à-porter... Dans ce contexte, l'action de la Ville et de ses partenaires a été et reste déterminante pour maintenir un tissu commercial fort à Bourg. Le taux de vacance commerciale a ainsi connu un niveau historiquement bas à 4 % avant la crise des grandes enseignes. Le commerce fait donc mieux que résister à Bourg avec un taux de vacance 5 points en deçà de la moyenne nationale.

Avec Action Cœur de Ville, Bourg-en-Bresse s'est mobilisée aux côtés des commerçants tout au long de la crise sanitaire pour leur permettre de continuer à travailler. La Ville a diversifié, valorisé et promu l'offre commerciale. Avec l'ouverture du Carré Amiot et la rénovation de la rue de la République, le haut et le bas de la ville ont été reconnectés pour offrir une zone commerciale à ciel ouvert, vivante et de qualité.

Enfin, la Société d'économie mixte Cœur de Ville prend son envol, elle est aujourd'hui en pleine activité pour renforcer l'attractivité du centre-ville en remettant sur le marché des locaux commerciaux vacants dans des endroits stratégiques.



Faciliter l'accès au centre-ville

Deuxième ville cyclable de France au baromètre de la FUB*, Bourg développe les voies cyclables et est aujourd'hui maillée de plus de 80 km de voies cyclables, dont 10,5 km réservés au réseau vélo express. Dans le cadre du Plan commerce en ville, des navettes électriques reliant la gare SNCF au centre-ville ont été mises en place et le cadencement du réseau de bus Rubis a augmenté.

Concernant le stationnement, les plages de gratuité instaurées sur parking et sur voirie permettent de profiter pleinement du centre-ville. Parallèlement, les parkings ont été modernisés et sont désormais gérés par la régie municipale Bourg Parc Auto.

* Fédération française des usagers de la bicyclette



À l'horizon 2026, le marché couvert sera modernise

Périmètre étendu

Jusque-là limité à l'hypercentre et à la gare, de l'avenue de Mâcon au pont de Lyon, le dispositif Action Cœur de Ville a été étendu aux quartiers du Peloux et de la Citadelle en 2020. Une réflexion sera engagée au sujet des entrées de ville commerciales afin de favoriser un aménagement urbain cohérent.

Taxation de la vacance

Pour accompagner les investissements de la Ville et pour inciter les propriétaires des 1500 logements vacants à les rénover et à les remettre sur le marché, le conseil municipal de Bourg-en-Bresse a décidé qu'ils seront assujettis à la taxe d'habitation sur les logements vacants.



Au cœur des 1,2 hectare du parc de la Madeleine, le bâtiment des Glycines réhabilité accueille depuis septembre 2022 le centre social Plateau-Gare et le centre de loisirs Cloé.



Le Carré Amiot, un espace de cœur de ville placé sous le signe du renouveau et de la modernité avec le conservatoire et le food hall Le Beau Marché.

<u>Parmi les</u> réalisations à venir

- Une allée de Challes plus nature
- Une nouvelle entrée de ville boulevard Joliot-Curie
- Un 2e budget participatif
- Une ouverture du parc de l'Hôtel-Dieu
- Une co-cathédrale rénovée...

2º budget participatif À VOUS DE JOUER!

C'est parti pour le deuxième budget participatif de la Ville. Burgiennes et Burgiens, vous avez jusqu'au 31 décembre pour déposer vos idées!

> Le budget participatif, vous connaissez ?

C'est une enveloppe de 400000 euros mise à disposition des habitants de Bourg pour réaliser des projets d'intérêt collectif contribuant au vivre ensemble ou à la transition écologique. Après le franc succès rencontré par la première édition qui a suscité le dépôt de 127 idées (cf. bilan ci-contre), la Ville a décidé de réitérer cette action démocratique de terrain qui donne, aux Burgiennes et aux Burgiens, le pouvoir de proposer et de choisir des projets qui profitent à tous, changent le quotidien et participent à la construction du Bourg de demain.

> Qui peut participer et quelles propositions sont recevables ?

Tous les habitants de Bourg à partir de 16 ans, les associations et les collectifs peuvent faire une proposition. Le projet doit être localisé dans la commune, relever des compétences de la Ville, ne pas engendrer de frais de fonctionnement, avoir une visée collective, être techniquement et juridiquement réalisable (ex.: aménagement d'un espace partagé, installation d'une bagagerie solidaire...).

> J'ai une idée. Comment la déposer ?

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2023 pour exposer votre projet en ligne sur budgetparticipatif.bourgenbresse.fr ou pour remplir le formulaire papier et le mettre dans l'une des urnes installées en mairie, dans les médiathèques, à la Maison sociale et dans les centres sociaux. Tous les projets seront soumis, de janvier à avril 2024, à l'étude technique de la Ville. Ceux qui seront éligibles seront présentés au vote des habitants en mai prochain. Les projets lauréats verront le jour à partir de l'automne 2024.

budgetparticipatif.bourgenbresse.fr 04 74 42 48 14 Bonus vidéos sur bourgenbresse.fr

L'heure du bilan

La première édition du budget participatif lancée en 2021 a été riche en projets :

- > 127 idées ont été déposées.
- > **34 projets** ont été soumis au vote des habitants après étude de recevabilité par les services de la Ville.
- > **1310 personnes** ont voté pour élire leur projet préféré.
- > 13 projets ont été lauréats.
- > 8 sont déjà réalisés: mise en service d'un vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite, pose d'un abri vélo au champ de Foire, installation d'un nid de cigogne, ouverture d'un atelier partagé métalbois-plastique, création d'une boîte à livres à l'Alagnier, installation de tables de teqball, implantation d'un jardin partagé et aménagement d'un espace de convivialité, parc Colette-Besson.

D'autres chantiers sont à venir : un verger au champs de Mars, l'aménagement du square de la

Basilique et la revégétalisation du skatepark.



Pour le bien-être des tout-petits

Depuis la rentrée de septembre, le Relais Petite Enfance des Arbelles a fait peau neuve. Cet été, la Ville a réaménagé les locaux pour améliorer l'accueil des enfants et de leurs assistant(es) maternel(les) lors des temps collectifs. Une salle d'activités, un espace de motricité, une zone polyvalente (dortoir/bureau) et un coin de change sont désormais à disposition. Pour favoriser l'épanouissement des enfants et augmenter le nombre d'accueils collectifs hebdomadaires, une seconde animatrice a été recrutée.

Coût des travaux : 37 287 € T.T.C. (avec participation CAF)

MUTUELLE COMMUNALE

En association avec AÉSIO Mutuelle, la Ville propose aux Burgiens une mutuelle communale à prix attractif. Dans le cadre de son projet de restructuration, AÉSIO a annoncé la fermeture du site administratif de Bourg-en-Bresse d'ici fin 2024. Toutefois, les agences commerciales seront maintenues pour tout renseignement ou pour toute adhésion à la mutuelle.

Agence Bourg Verdun : 26, cours de Verdun – Tél : 04 74 45 12 57 Agence Bourg Siège : 58, rue Bourgmayer – Tél : 04 74 32 37 00



Les bus électriques arrivent!

Cet automne, 5 bus seront mis en service sur le réseau urbain Rubis. Un investissement de 3 M€ qui contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air et au confort des usagers. Au-delà de ces nouveaux véhicules, l'offre de transports sera démultipliée en 2024 grâce à un nouveau contrat entre Grand Bourg Agglomération et Kéolis avec des fréquences améliorées, l'ajout de lignes et de nouvelles stations vélos!

Pensez à vous

Les élections européennes se

dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Vous avez jusqu'au vendredi 3 mai à minuit pour vous inscrire sur les listes électorales. L'inscription peut se faire par courrier, au guichet du service Population ou via le site Internet servicepublic.fr

Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile au nom de l'électeur datant de moins de 3 mois et Cerfa n°12669 complété et signé.

En cas de doute sur votre situation, vous pouvez faire une vérification via internet

service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Service élections : 04 74 45 70 49 serviceelection@bourgenbresse.fr



LE MUSÉE SE LIVRE

À l'occasion des 100 ans de

l'installation du musée des Beaux-Arts, le monastère royal de Brou publie un guide des collections. Au fil de 176 pages, il invite à parcourir l'histoire du musée et de ses collections allant du xre siècle à nos jours. Riche de plus de 130 œuvres illustrées et commentées de manière accessible, il invite à franchir les portes du musée ou à prolonger le plaisir de sa visite.

🔁 Disponible à la boutique du musée

367

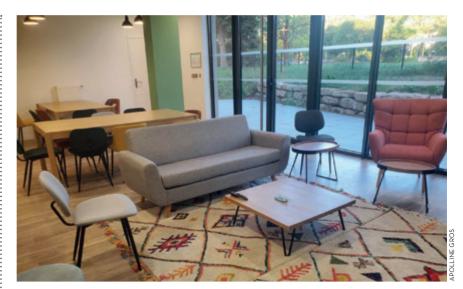
C'est le nombre de places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap au 31 décembre 2022.



Médaillés!

- Louis Mainaud a reçu la médaille de la Ville. Acteur économique connu du territoire, il a créé en 1972 une des dix premières jardineries en France. Toujours à l'avant-garde, il oriente en 1985 son entreprise vers la conception de piscines privées. Président de la chambre de commerce et d'industrie de 1995 à 2000, il a aussi été un acteur majeur de l'organisation des Floralies de Bourg.
- Frédéric Sarre a aussi été distingué. Coach de la JL Bourg de 2012 à 2015, il a ramené le club en ProA. Devenu directeur sportif, il fut la pierre angulaire de la montée en puissance de la JL et a fait entrer le club dans une nouvelle dimension européenne. Après 20 ans au service de la JL, il tire sa révérence.





LE RENOUVEAU DE LA MADELEINE

La Madeleine poursuit sa mue. La résidence universitaire Pop Up a ouvert ses portes en septembre au sein de l'immeuble Cardinal situé le long de l'avenue Alsace-Lorraine. Logements, espaces d'échanges et de coworking, ce nouvel immeuble renforce l'offre de logements étudiants et affirme la vocation universitaire de Bourg. Place désormais au remodelage du parc qui sera lancé en 2024. Espace forêt, prairie, aire de jeux... ce havre de nature sera livré dès l'hiver 2024-2025.



Le covoiturage facilité

Avantageux pour des déplacements moins chers et moins polluants, le covoiturage est favorisé par Grand Bourg Agglomération qui a revu son application Rubis en intégrant les trajets BlaBlaCar Daily du territoire. Cette évolution permet aux usagers de bénéficier d'une plus grande offre de covoiturage. De plus, dès décembre 2023, l'Agglomération va rémunérer les conducteurs et ainsi assurer la gratuité du covoiturage pour les passagers.



STOP AUX MÉGOTS

Chaque jour, les agents de la Propreté urbaine collectent de trop nombreux mégots jetés au sol. Pour lutter contre ce fléau qui pollue la planète. la Ville s'associe à l'éco-organisme Alcome pour réduire de 40 % la présence de mégots dans l'espace public d'ici 2027. Des actions de sensibilisation (totems d'information installés près des corbeilles de rue, pose de cendriers ludiques...), des opérations de nettoyage et des actions coup de poing de ramassage de mégots sont menées. Et n'oubliez pas que jeter sa cigarette par terre, c'est risquer 135 € d'amende!



Monastère royal de Brou @monasteredeBrou MUSÉOMIX M-1

Du 10 au 12 novembre : 5 équipes réinventent le monastère de Brou et créent de nouveaux outils de médiation. Dimanche 12.11 à 16h: testez les innovations réalisées par les participants!

Ca réponse :

En octobre 2022. la Ville a lancé un diagnostic seniors pour identifier les besoins et questionner les services existants. À Bourg, 1 habitant sur 4, soit 11676 personnes, a 60 ans et plus. Dans les années qui viennent, le vieillissement de la population va encore progresser. Au regard du coût moyen d'une place en EHPAD, les trois quarts des plus de 75 ans vivant à domicile ne pourraient pas supporter un tel montant sans aide financière. Au-delà de cet état des lieux, les besoins des seniors burgiens ont été recensés. En matière d'habitat, beaucoup souhaitent rester vivre chez eux, mais avouent méconnaître les aides existantes pour adapter leur logement. Pour ce qui est de la mobilité, les services actuels sont inconnus et les seniors pointent également les difficultés de déplacement rencontrées par les personnes en perte de mobilité. Concernant la santé, le manque de médecins traitants et de spécialistes est souligné. Enfin, si les offres culturelles, de loisirs et de lien social sont nombreuses à Bourg, elles restent méconnues.

Suite à ce diagnostic et pour répondre aux attentes exprimées. un réseau d'acteurs gérontologiques du territoire sera créé par la Ville. Sa feuille de route est vaste. Il permettra de favoriser l'interconnaissance des acteurs pour faciliter l'orientation et l'accompagnement des seniors. Différentes thématiques à travailler sont déjà identifiées comme le repérage des seniors isolés, la mobilité... Parallèlement, la Ville réfléchira à l'optimisation et/ou la création d'actions : dispositif « amélioration de l'habitat » porté par le CCAS, accompagnement à la pratique du vélo, prévention routière, téléassistance à tarif négocié...



Espace de recueillement et de mémoire collective, le cimetière de Challes n'est pas tout à fait le Père-Lachaise, mais en déambulant dans ses allées, le visiteur découvre le passé d'anonymes ou de grands personnages.

Gestion communale

Jadis, les églises avaient la charge des cimetières. Aujourd'hui leur gestion, c'est-à-dire leur création, leur entretien, leur aménagement, leur extension ou encore leur translation, incombe à la commune. À Bourg-en-Bresse, le cimetière paysagé de Challes accueille sur 11 hectares 12 010 concessions, hors jardins du souvenir et ossuaire. octobre 1830, le vicaire général du diocèse de Belley, Mgr Ruivet bénit l'actuel cimetière de Bourg. Antérieurement à cette implantation, relativement éloignée du cœur de ville, les inhumations se faisaient dans et autour de la cocathédrale Notre-Dame ou dans les chapelles des nombreuses communautés religieuses de la ville.

reingieuses de la VIIIe.

Dès 1505, le premier champ des morts est accolé à l'église (actuelle place Clemenceau) pour permettre aux défunts d'être au plus près de Dieu. Deux siècles plus tard, faute de place autour de Notre-Dame, c'est sous l'édifice religieux que les dépouilles sont enterrées.

Saturé, le cimetière est déplacé en 1734 derrière le chevet de l'église Notre-Dame (actuelle place Bernard) sur un des bastions de François 1er où il reste jusqu'en 1830.

{{

Lieu de milliers d'inhumations depuis 1830, le cimetière est un témoin de l'histoire de la ville.»

DÉMÉNAGEMENT À CHALLES

Dès 1768, les chanoines de Notre-Dame interdisent les inhumations à l'intérieur de l'église et font supprimer les tombeaux. Seule subsiste aujourd'hui la dalle de la famille Chichon.

À cette même époque, à la demande du clergé et dans un souci de salubrité publique, le roi Louis XVI* préconise l'éloignement des cimetières des habitations. Il faut attendre 1829 pour que le conseil municipal, confronté à l'urbanisation grandissante, vote sa translation à Challes sur l'ancien domaine du château du comte de Montrevel. Seul le monument funéraire de Joseph Cabuchet, maire de Bourg de 1692 à 1773, est déplacé vers le cimetière « moderne ».

Dès lors, et jusque dans les années 1960, les corbillards, tirés par des chevaux, partent de l'église Notre-Dame et traverse la ville pour rejoindre Challes.

L'évolution des mœurs pousse la municipalité à modifier sans cesse le lieu.

Pour répondre au développement de la crémation, deux columbariums et deux jardins du souvenir ont été aménagés. Et pour respecter toutes les croyances, des carrés orientés vers l'est pour les défunts de confession juive et vers La Mecque pour les musulmans ont vu le jour

PLACE DES GRANDS HOMMES

La nécropole dénombre 25 tombes de bienfaiteurs, dont celle de la famille Villars qui a fait don à la ville du terrain du cimetière... Sans oublier la sépulture de Joseph-Marie Carriat, bijoutier qui légua à la ville sa fortune... qui servi à construire l'Institution Carriat devenue collège Amiot et aujourd'hui conservatoire.

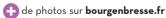
Dans la partie nord du cimetière, espace des concessions perpétuelles, se concentrent les monuments les plus remarquables. Souvent réalisés en pierre calcaire, certains sont joliment sculptés comme ceux des familles Bozonnet et Alby.

Sur quelques stèles des portraits en médaillons, sculptés dans la pierre ou le bronze, sont visibles. L'occasion de découvrir les visages de l'ingénieur agronome et député Marc-Antoine Puvis... ou encore du cyclistephotographe Charles Antonin.

Dans cette section du cimetière repose de grandes familles: les comtes de la Teyssonnière, les Chaussats de Montburon... Mais aussi des scientifiques de renom comme le célèbre botaniste Alphonse Mas qui fut à la tête de la société pomologique de France... ou encore des acteurs du monde économique comme la famille d'entrepreneurs Belaysoud... D'anciens maires de la ville ont ici leur demeure éternelle: Alphonse Dupont, Jean-Marie Verne élu six fois de suite fin xixe siècle et à qui nous devons la percée de l'avenue Alsace-Lorraine... Une véritable leçon d'histoire!

* qui régna de 1754 à 1793

Sources: Archives municipales de Bourg-en-Bresse; Bourg de A à Z, Maurice Brocard; Bourg-en-Bresse, une épopée humaine et urbaine, $\acute{e}ditions Cleyriane.$





Espace naturel

Le cimetière de Challes compte 580 arbres. Entretenu sans herbicides, il est progressivement converti en parc paysagé. Prairies fleuries, plantation d'arbustes, création d'un verger..., tous les ans, des surfaces minérales deviennent des espaces verts. En 2023, de nouvelles allées ont été mises en herbe, le columbarium a été débitumisé, enherbé et agrémenté d'un massif.



1 – En quelle année le cimetière a-t-il été transféré à Challes ?

- a 🗌 1724
- b 1830
- 2 Quelle est la plus ancienne sépulture du cimetière de Bourg ?
- a celle de Joseph Cabuchet, maire de Bourg
- b celle de l'artiste peintre Élisa Blondel

Réponse : ez - qu

La patrie reconnaissante

Le cimetière accueille 600 concessions militaires des guerres du XX° siècle. 200 autres défunts sont dispersés dans les concessions familiales. Parmi eux, figurent les généraux

Debeney et Logerot, le résistant Paul Pioda...

Le carré Général Senaud regroupe des tombes de Français, de Chinois et de musulmans morts au front ou dans nos hôpitaux en 1914-1918. D'autres monuments sont dédiés au 23° R.I. et à la mémoire des Français d'outremer, des plaques en hommage aux tirailleurs marocains sont également visibles.

À la demande du Souvenir français, un ossuaire militaire a été inauguré en 2022. Il rassemble 59 dépouilles de soldats morts pour la France.



Tribune.

Luttons contre le harcèlement scolaire à Bourg!

Mesdames, Messieurs,
Chacun doit bien mesurer le drame,
individuel et collectif, que constitue,
pour notre société, le harcèlement
scolaire, surtout lorsqu'il est
démultiplié par les réseaux sociaux.
6 à 10 % des élèves subiraient une
forme de harcèlement au cours de leur
scolarité, un quart des collégiens serait
confronté à du cyberharcèlement.
Au total, chaque année entre 800 000 et
1000 000 d'enfants seraient victimes de
harcèlement scolaire.

Bourg-en-Bresse n'est sans doute pas épargné par ce fléau.

C'est pourquoi nous vous invitons, comme l'exige notre droit, à dénoncer les faits de harcèlement dont vous auriez eu connaissance!

Tous ensemble, dénonçons ce fléau pour nos enfants et pour l'avenir de nos écoles!

Pour le groupe *Bourg Avenir* Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet, Agnès Bloise.

Fait-t-il encore bon vivre à Bourg-en-Bresse?

2023 se termine avec le 4° conseil municipal de l'année le 11 décembre prochain. Année où *Bourg Réveille-toi!* a été le groupe d'opposition le plus réactif et particulièrement sur les problèmes d'insécurité qui perdurent de manière récurrente.

Nous avions demandé une vidéosurveillance de la ville plus efficace avec en direct un opérateur permanent du poste de police municipale, mais M. le Maire estime que son coût est trop élevé et pas supportable pour les finances de la Ville. Pour nous, la sécurité et la tranquillité publique n'ont pas de prix. Quelle est d'ailleurs l'addition des dommages occasionnés par la délinquance ?

écolo-socialiste apparentée NUPES qui décide de tout à l'avance pour assouvir son laxisme et le déni de réalité qui le caractérise trop souvent.

De trop nombreux Burgiens ont porté à notre connaissance (par mail en bas de page) le fait que la retransmission sur YouTube des séances du conseil municipal ne permettait pas de nous voir ni de nous identifier. Nous ne doutons pas que notre exclusion du champ de la caméra soit involontaire et espérons que cette iniquité soit rétablie.

Fort de sa 1^{re} adjointe, Bourg n'échappe pas à la tendance électoraliste très à la mode ville verte, mais n'en porte que l'apparence trompeuse tant les immeubles poussent comme des champignons et tant nos plus

de 700 arbres adultes abattus durant ces dernières années ne sont pas près d'être remplacés par les nouvelles plantations qui ne deviendront des îlots de fraîcheur que dans quelques décennies.

2023 se termine aussi avec le désert médical qui s'installe à Bourg, on attend toujours la maison médicale promise au quartier des Vennes mort-née et déplorons le nombre croissant des médecins généralistes qui prennent leur retraite et ne sont pas remplacés.

Pour le groupe Bourg Réveille-toi! Vital Matras (matrasv@bourgenbresse.fr) et Christophe Maître (maitrech@bourgenbresse.fr)

<u>Alertes au conseil municipal</u>

Lors du dernier conseil municipal en septembre, nous sommes intervenus sur plusieurs sujets en faisant des constats clairs et des propositions. D'abord, concernant le projet du Pont-des-Chèvres, Nous continuons à dénoncer la déclaration d'utilité publique qui permet l'expropriation en dernier recours. Le bâtiment Le Torterel a changé d'usage en cours de projet afin d'accueillir le siège de Bourg Habitat. Il est donc possible de faire évoluer le projet (faut-il le vouloir) et d'éviter l'expropriation de propriétaires se refusant à vendre. Le commissaire enquêteur, en émettant des réserves sur

cette méthode, valide notre opinion.
Nous avons ensuite soulevé
l'insuffisance d'actions afin de
redynamiser notre centre-ville et ses
commerces. Sans les aides de l'État, il
n'y aurait pas d'investissements pour
notre cœur de ville.

Ne souhaitant pas donner les pleins pouvoirs au Maire (ce qui est presque déjà le cas aujourd'hui), nous nous sommes opposés par principe à une nouvelle délibération accordant au maire encore plus de pouvoir sur la gestion de la Ville.

Dernière alerte : sur la dérive de 3,1 M€ de dépenses supplémentaires en 2022,

nos préoccupations sur la baisse du pouvoir d'achat des habitants et agents de la Ville et le budget 2023 non réaliste avec l'inflation. Malgré nos nombreuses propositions et la volonté de travailler ensemble, nous ne sommes pas entendus.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes. Sachons faire preuve de bienveillance et de partage, les uns envers les autres.

Michaël Ruiz et Christophe Coquelet pour le groupe *Bourg Convergence* bourg.convergence@gmail.com







Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419 01012 Bourg-en-Bresse Cedex 04 74 45 71 99 mairie@bourgenbresse.fr bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi. Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour:

-l'accueil,

JULES RIGOBERT

- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

0474457243

bourgparcauto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

0474244949, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier – 04 74 42 46 90 Ouverture au public :

du mardi au vendredi: 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes 11, rue la Fontaine – 04 74 42 46 20

Ouverture au public:

- lundi: 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages sur le répondeur.

